

ARRETE SH-2020-299 du 16/12/2020

RELATIF A LA COMPOSITION DE JURY DU DIPLOME D'UNIVERSITE
Langue et civilisation françaises

Le Doyen de la Faculté Sociétés et Humanités,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation ;

Vu les statuts d'Université de Paris, et notamment le 5° de l'article 22 ;

ARRETE :

Article 1 : Le jury du diplôme universitaire Langue et civilisation françaises est composé comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

Nom	Prénom	Grade	Etablissement	Responsabilité	Qualité
BENAYOUN	Jean-Michel	PR	U PARIS	Directeur UFR EILA	Président
YOO	Hiyon	MCF	U PARIS	Responsable pédagogique DULCIF	
BULLIER	Isabelle	PRAG	U PARIS		
TABARA	Philippe	Contractuel	U PARIS		
HAN	Pu	Vacataire	U PARIS		

Article 2 : Le Directeur de l'UFR Etudes interculturelles et langues appliquées et la Directrice Générale Déléguée de la Faculté Sociétés et Humanités sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 16/12/2020

Le Doyen de la Faculté Sociétés et Humanités



Sylvain MOUTIER